



ÊTRE  
DÉCOUVREURS

## OFFRE D'EMPLOI

### Préposé(e) aux élèves handicapés

Banque de remplacement

- Remplacements à durée déterminée ou indéterminée
- Salaire de 21,89 \$ à 23,35 \$ de l'heure
- Horaire de jour du lundi au vendredi

### VOTRE RÔLE

Contribuez à embellir le quotidien de nos jeunes et devenez Découvreur!

Voir à la sécurité, au bien-être et à l'hygiène d'élèves handicapés et assister ces derniers dans la préparation et le déroulement d'activités pédagogiques et étudiantes. Notamment :

- Soins d'hygiène;
- Aide dans les déplacements et dans l'habillement;
- Aide au transport du matériel scolaire;
- Aide au dîner pour l'alimentation.



### VOTRE PROFIL

- Être titulaire d'un DES ou être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance aux bénéficiaires en établissement de santé ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Avoir de l'expérience pertinente serait un atout;
- Aimer les enfants et avoir la capacité d'être à l'écoute de leurs besoins;
- Avoir des habiletés sur le plan relationnel;
- Avoir la capacité de travailler en équipe.



### VOS AVANTAGES

- 4 semaines de vacances payées par année;
- 18 jours de congés fériés offerts, dont 2 semaines pour les vacances de Noël;
- Horaire de jour favorisant un équilibre travail – vie personnelle;
- Régime de retraite, assurances collectives et avantages sociaux concurrentiels;
- Programme de santé et mieux-être pour vous et votre famille;
- Formation et développement des compétences offerts;
- Travail d'équipe et approche humaine!



### VOS CONDITIONS

- Possibilité d'effectuer du remplacement ponctuel selon vos disponibilités et votre secteur;
- Salaire de 21,89 à 23,35\$ de l'heure;
- Territoire peu étendu favorisant les déplacements pour les remplacements.

POSTULEZ ICI



Abonnez-vous  
à notre alerte-emploi



\*Seules les personnes sélectionnées seront contactées. Le Centre de services scolaire participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Centre  
de services scolaire  
des Découvreur

Québec

